

CANTON DE VAUD

COMMUNE DU

MONT-SUR-LAUSANNE



PLAN GENERAL D'AFFECTATION

ECHELLE :
1 : 1000

Approuvé par la Municipalité
le - 6 DEC 1993
le Syndic: Le Secrétaire:



Soumis à l'enquête publique
du au

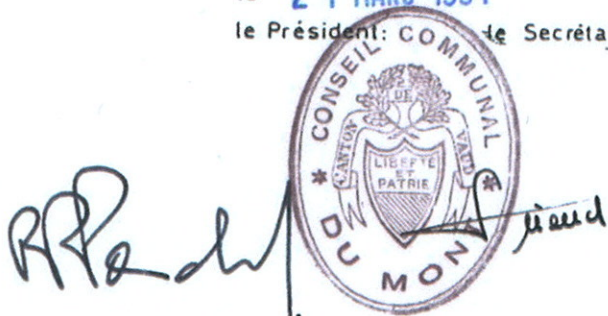
14 DEC. 1993 - 20 JAN. 1994
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic: Le Secrétaire:



Adopté par le Conseil Communal
le 21 MARS 1994

le Président: Le Secrétaire:



MODIFICATIONS

Approuvé par le Conseil d'Etat
du Canton de Vaud

le 4 MAI 1994

l'Atteste: pr le Chancelier:



